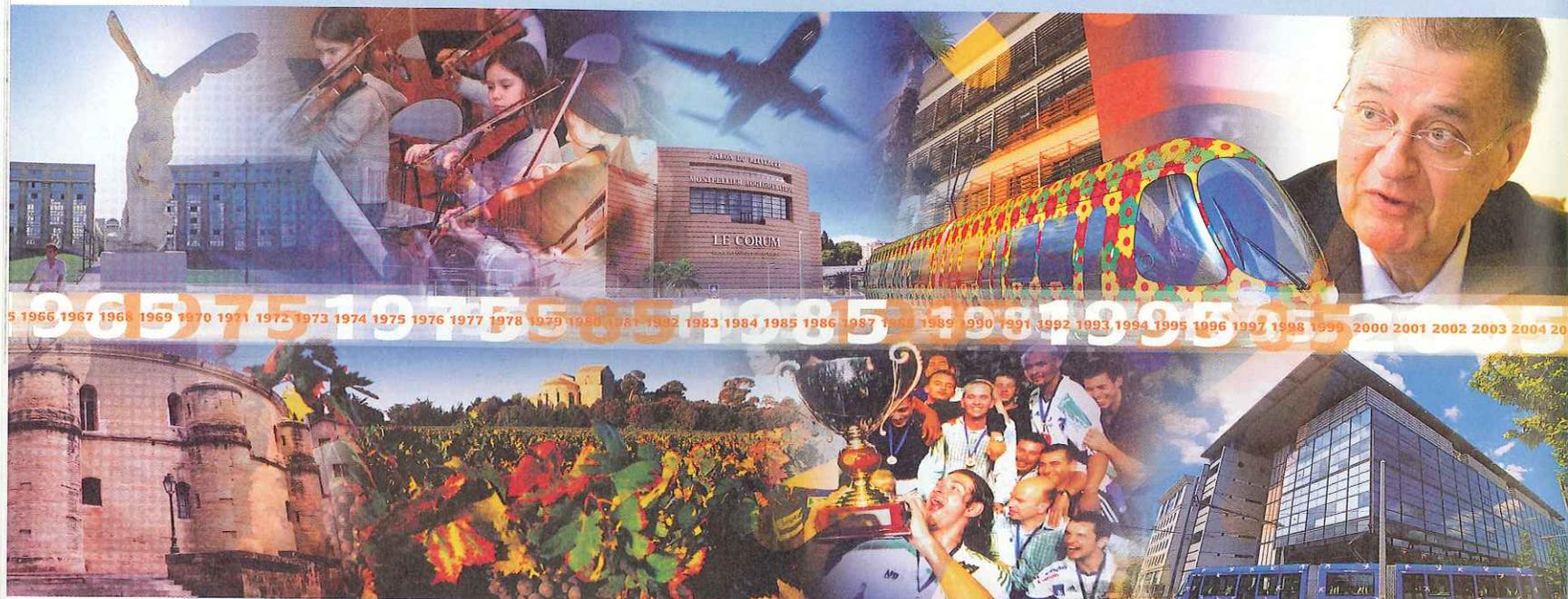


1965 - 2005

40^e anniversaire de l'intercommunalité



L'intérêt communautaire nous fait gagner

De la création du District de l'Agglomération de Montpellier en 1965 à la Communauté d'Agglomération d'aujourd'hui, 40 ans se sont écoulés. Des années de travail, de passion qui ont posé les pierres d'édifice d'une structure intercommunale. A 13, à 15 et aujourd'hui à 31 communes, ce sont les principes d'intérêt communautaire, de solidarité, de mise en commun des moyens qui ont permis de développer l'économie, les services et la qualité de vie offerts aux habitants.

Plébiscitée par la population en 2005, reconnue nationalement pour son dynamisme, l'Agglomération de Montpellier se classe dans les 50 premiers rangs sur 180 parmi les agglomérations d'Europe en compagnie de Glasgow, Séville, Lille et Venise.

De bons atouts pour préparer l'avenir, celui d'une Communauté Urbaine du Sud, entre Marseille et Toulouse et si proche de Barcelone.

1965-2005 : 40 ans pour bâtir et fédérer un territoire

Créée pour remédier à l'émiettement communal en France, l'intercommunalité est désormais entrée dans le quotidien de chacun. Le District de Montpellier, né en 1965, devenu Communauté d'Agglomération en 2001, s'est ainsi imposé comme structure pertinente pour répondre aux besoins des communes et aux aspirations des citoyens.

Avec ses plus de 36 500 communes, la France représente une particularité européenne. Mais ce morcellement plein de charme, garant d'une pratique démocratique au plus près du terrain, limite l'action des municipalités qui n'ont pas toujours des moyens financiers suffisants. Aussi, faire ensemble est devenu rapidement une nécessité. La première loi de coopération intercommunale date de 1890 et institue la possibilité pour les communes de se regrouper en un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) pour

assurer, au-delà des strictes frontières communales, le ramassage des ordures ou l'alimentation en eau potable. L'ordonnance du Général de Gaulle du 5 janvier 1959 permet de développer de nouvelles formes d'intercommunalité. Elle crée les syndicats à vocation multiples (SIVOM) destinés aux communes qui souhaitent gérer ensemble plusieurs activités. Mais, surtout, cette ordonnance prévoit la création des districts urbains.

La naissance du District

Le District de Montpellier est né le 19 janvier 1965, porté par 12 communes (Castelnau le Lez, Clapiers, Le Crès, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Montferrier sur Lez, Montpellier, Palavas les Flots, Saint Jean de Védas et Vendargues). Il est créé pour essentiellement « étudier et résoudre en commun les problèmes d'urbanisme soulevés par le développement de l'agglomération montpellieraine ». Car les années 60 représentent alors pour Montpellier et les communes qui l'entourent un véritable bouleversement : arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord, installation d'IBM sur la ville centre, mission Racine qui organise l'aménagement de stations balnéaires sur le littoral languedocien afin de lui donner une vocation touristique... Il faut pouvoir gérer cet afflux de population. Maître François Delmas, à l'époque maire de Montpellier, devient le premier président du District de Montpellier. Rapidement, la nouvelle institution élargit son champ d'action au développement économique. En 1974, une treizième commune, Pérols, rejoint le



District. Suite aux élections municipales de 1977, Georges Frêche devient maire de Montpellier et président du District. Le District va accompagner l'essor d'un territoire qui hisse progressivement Montpellier du 25^e au 8^e rang national en terme de population.

Du District à l'Agglo, les projets se réalisent

L'intercommunalité entre peu à peu dans le quotidien des habitants grâce aux transferts de compétences voulus par les communes, conscientes que cette mise en commun de moyens financiers, matériels et humains permet de gérer des services publics collectifs sans surinvestissement, ni gaspillage. Ainsi, en octobre 1980, Montpellier-District acquiert la compétence Transports en commun. En 1988, il est chargé de la Réalisation et de la gestion d'équipements culturels et sportifs et en 1989, de la compétence Assainissement. Suivent en 1991, le Traitement et le stockage des ordures ménagères et les Pompes funèbres en 1996. Les équipements structurants sortent de terre : premier atelier-relais à Vendargues en 1983 ; pépinière d'entreprises et Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation Cap Alpha, à Clapiers, en 1987 ; première piscine districale à Jacou en 1993 ; centre Demeter de traitement et de valorisation des déchets ménagers à Montpellier en 1994 ; piscine Olympique d'Antigone en 1996... La première ligne de tramway qui relie à Montpellier la Mosson à Odysseum entre en service en 2000. La même année, la médiathèque centrale Emile-Zola et la patinoire Véga-polis sont inaugurées.



François Delmas, maire de Montpellier de 1959 à 1977.

40^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'INTERCOMMUNALITE



Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, entouré de Jean-Pierre Moure, premier vice-président et de François Delacroix, directeur général des services.

Entre temps, en 1986, Prades le Lez a rejoint le District désormais composé de 15 communes.

La loi Chevènement de juillet 1999 redéfinit l'échelon intercommunal. Cette loi réorganise les structures existantes en trois grandes catégories : Communauté de Communes (- de 50 000 habitants), Communauté d'Agglomération (+ de 50 000 habitants) et Communauté Urbaine (+ de 500 000 habitants). Elle dote les Agglos de nouvelles compétences dont bon nombre étaient déjà assurées par le District de Montpellier ; prévoit une aide financière de l'Etat pour

celles qui mettent en œuvre « un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » comme l'avait déjà initié le District de Montpellier ; et instaure une taxe professionnelle unique qui représente la principale ressource financière pour les Agglos et les Communautés Urbaines.

Une mission de service public pour les habitants

En juillet 2001, Montpellier-District devient une Communauté d'Agglomération à 15 communes. Six mois plus

tard, le Préfet de l'Hérault, Daniel Constantin, institue une Communauté de 38 communes pour obtenir un territoire pertinent. « Ce périmètre élargi, réunissant 38 communes et 413 000 habitants permet de fonder un espace de solidarité cohérent, nécessaire au développement harmonieux de notre Communauté d'Agglomération », souligne alors Georges Frêche. Les petites communes y trouvent leur compte : « Nous avons le choix entre Montpellier et Lunel, rappelle Yvon Pellet, maire sans étiquette de Saint Geniès des Mourgues, Nous avons choisi Montpellier pour sa machine économique. Si la Technopole peut vendre notre vin en Chine ou au Japon en même temps que le high-tech, l'économie de nos villages en sortira gagnante ». Georges Frêche est élu président de la Communauté d'Agglomération le 27 mai 2002. Mais, comme à Rennes ou Valenciennes, Montpellier Agglomération subit des changements de périmètre qui vont à l'encontre de l'intérêt général. Aujourd'hui, Montpellier Agglomération est composée de 31 communes (1).

La compétence et la légitimité de l'échelon intercommunal sont désormais reconnues. En effet, Montpellier

L'AGGLO EN CHIFFRES

- 31 communes
- 42 183 ha de superficie
- 391 000 habitants
- 43 % de jeunes de moins de 30 ans

Economie :

- 33 207 entreprises et établissements
- 170 000 emplois de l'Agglomération
- 13 parcs d'activité
- 3 hôtels d'entreprises et 2 pépinières d'entreprises
- 2 villages d'entreprises artisanales et de services
- 4 ateliers-relais communautaires
- 45 caves viticoles (coopératives et particulières)
- 65 000 étudiants à Montpellier

Transports :

- 3 lignes de tramway (dont 1 réalisée et 1 en cours de réalisation)
- 29 lignes de bus
- 50 millions de passagers par an
- 150 km de pistes cyclables

Environnement :

- 24 stations d'épuration pour 31 communes
- 18 points propreté DEMETER
- 637 colonnes pour le recyclage du verre et 231 pour le papier

Culture :

- 55 salles de spectacle et théâtres
- 26 musées et galeries d'art
- 30 bibliothèques
- 7 médiathèques
- 57 salles de cinéma

Sport :

- 534 équipements sportifs publics
- 20 clubs de 1^{re} division subventionnés par l'Agglomération

Proximité :

- 6 Maisons de l'Agglomération et 2 autres avant la fin de l'été
- 20 000 cartes Pass'Agglo distribuées.



Agglomération est devenue un des moteurs incontestés de l'économie régionale. Avec un budget 2005 qui annonce un investissement de 420 millions d'euros, la jeune institution est le premier donneur d'ordre du Languedoc-Roussillon/Septimanie. Elle est classée troisième dans le palmarès des agglos les plus dynamiques de France par le guide Eco 2005. Mieux, la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), dans une étude comparative de 180 agglomérations européennes, place Montpellier Agglomération dans les 50 premières en compagnie de Glasgow, Séville, Lille, Venise... en raison, là encore, de son dynamisme. Actions en faveur de l'économie mais aussi choix effectués en matière de transport, d'environnement, de soutien à la culture... ainsi que les capacités prospectives de l'institution inscrivent le territoire communautaire dans un projet de développement durable et solidaire.

Une mission de service public menée en direction des habitants du territoire qui estiment à 71 % que, dans leur vie de tous les jours, Montpellier Agglomération joue un rôle important (sondage TNS-Sofres mars 2005). Un pari réussi puisque selon ce même sondage, 82 % des habitants jugent que Montpellier Agglomération a effectué un bon travail depuis sa création.

ral, Fabrègues, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Lavérune, Le Crès, Montaud, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Murviel-les-Montpellier, Pignan, Pérols, Prades le Lez, Restinclières, Saint Brès, Saint Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de Védas, Saussan, Sussargues, Vendargues et Villeneuve les Maguelone.

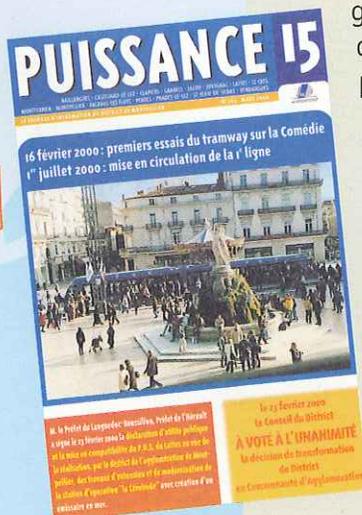
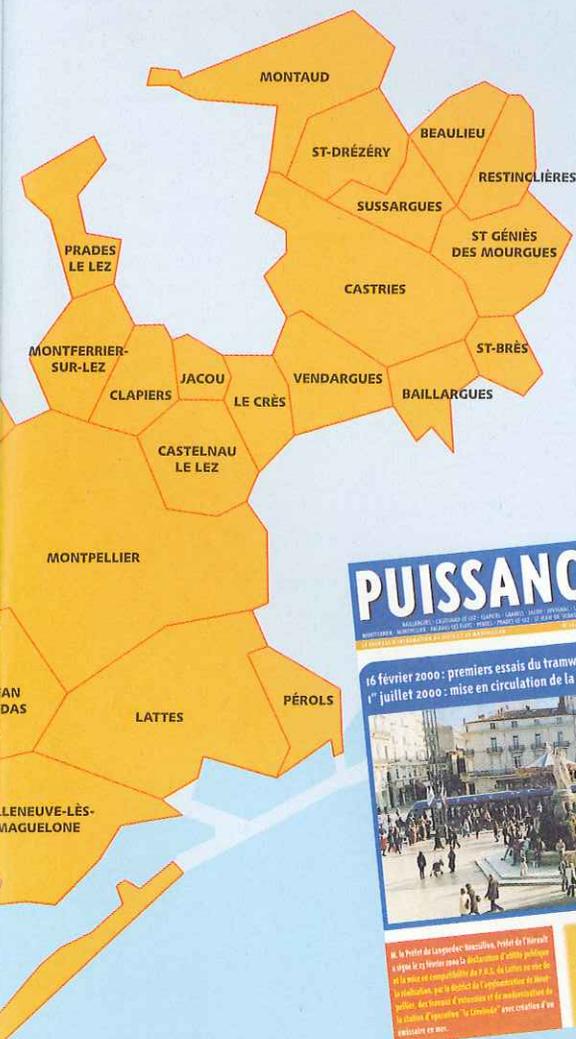
(1) : Baillargues, Beaulieu, Castelnaud-le-Lez, Castries, Clapiers, Cournonsec, Courmonter-

> De Puissance 13 à Harmonie, notre rendez-vous mensuel

C'est en octobre 1984 qu'est édité pour la première fois le journal du District. Il s'intitule Puissance 13. Un titre clair et efficace qui traduit l'effet cumulatif de la force du District, à la puissance de ses treize communes membres. Le District était à l'époque en pleine croissance de réalisations et de projets. Il était normal d'en informer les populations. En effet, en 1980, le District avait pris la compétence transport en commun et la même année crée le corps des sapeurs pompiers du District. En 1983, c'est l'inauguration du premier atelier relais à Vendargues. Le District est en marche et veut le faire savoir. Le Journal Puissance 13 sera donc édité tous les mois et distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres des habitants. En août 1985, Puissance 13 devient Puissance 14, car Baillargues rejoint les communes. En mars 1986, Puissance 14 devient Puissance 15, car c'est au tour de Prades-le-Lez de rejoindre le District.

80 % de la population lit régulièrement Harmonie

La transformation du District en Agglomération sera l'occasion en janvier 2002 de faire une refonte complète du journal. Toujours mensuel et distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres Harmonie devient un magazine de 48 pages. Le titre a été choisi après une consultation auprès de la population. Ce magazine d'information s'ouvre davantage aux 31 communes de l'Agglomération, explicite les services de proximité mis en place. Le nouveau magazine semble plaire, comme le démontre le sondage TNS Sofres de février 2005 qui révèle que 86 % de la population connaît le magazine et que 80 % le lit régulièrement. Le sondage indique aussi que les lecteurs souhaitent que l'on approfondisse le thème de la vie quotidienne dans les communes. Souhait qui sera exaucé dans les prochains mois.



40^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'INTERCOMMUNALITÉ

L'Agglo fait partie de votre quotidien

Montpellier Agglomération joue un rôle important dans la vie quotidienne des 391 000 habitants des 31 communes du territoire. Transport, habitat, culture, sport, développement durable, économie, solidarité... Les 1 300 agents de Montpellier Agglomération gèrent des services et des équipements à la disposition de toute la population. Les chiffres 2004 sont éloquentes.

18 000 enfants à l'Ecolothèque



Centre de loisirs de Montpellier Agglomération, l'Ecolothèque sensibilise à la nature et à l'environnement les enfants de l'Agglo âgés de 4 à 12 ans. Ces enfants viennent soit individuellement le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires, soit avec leurs classes dans cet équipement communautaire installé à Saint-Jean-de-Védas.

1 400 nouveaux emplois sur les parcs d'activités



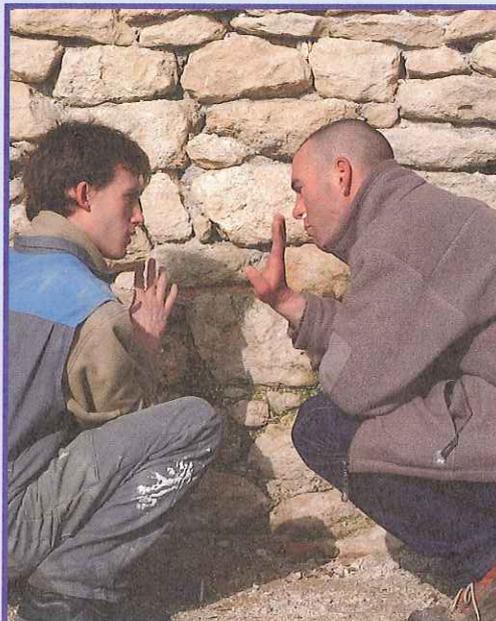
Montpellier Agglomération gère 13 parcs d'activités répartis sur près de 650 ha accueillant près de 1 500 entreprises et 30 000 emplois. En 2004, 17,4 hectares de terrains ont été vendus permettant la création de 3 700 emplois dont 1 400 nouveaux.

300 000 visiteurs à Végapolis



Sur ses 3 000m² de glace, la patinoire de Montpellier Agglomération, unique en France, accueille en moyenne 300 000 visiteurs par an dont 170 000 patineurs. Cet établissement voué à la pratique ludique ou sportive est situé au cœur d'Odysseum. Un quartier en développement qui accueille également d'autres équipements de loisirs comme le Planétarium Galilée (près de 42 000 visiteurs en 2004), le cinéma Gaumont, le music-hall Pavillon Royal ainsi que des restaurants.

350 demandeurs d'emploi formés



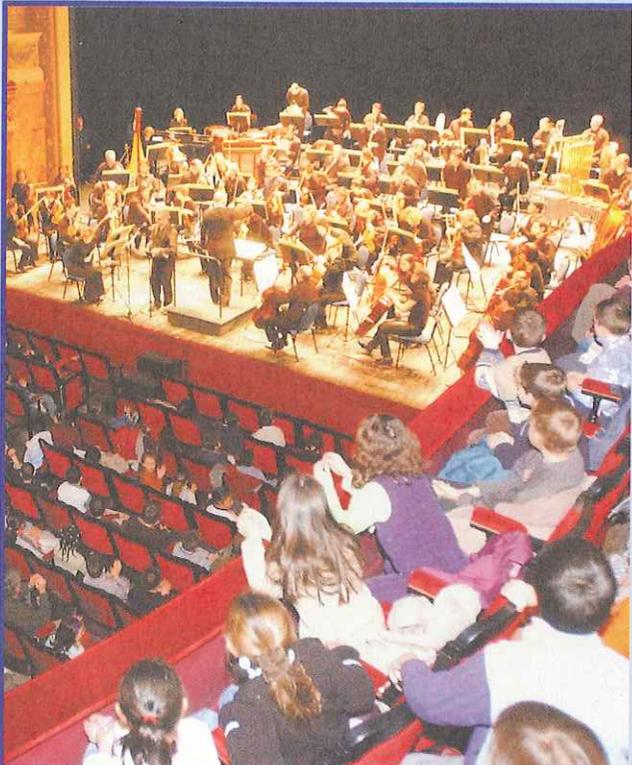
A travers ses actions d'insertion, Montpellier Agglomération a permis à une centaine de demandeurs d'emploi d'être formés en BTP et à une cinquantaine de travailler pour le chantier de la deuxième ligne de tramway. Près de 200 personnes rencontrant des difficultés ont bénéficié, notamment dans des chantiers écoles, d'une formation et la moitié d'entre eux ont décroché un contrat professionnel.

5 500 jeunes accompagnés par la MLJAM



Soutenue par Montpellier Agglomération, la MLJAM qui compte cinq antennes réparties sur le territoire, a accompagné 5 500 jeunes. Des habitants de l'Agglomération âgés entre 16 et 25 ans, non scolarisés, accueillis, informés et orientés dans leur parcours de professionnalisation. Plus de 300 d'entre eux ont obtenu un emploi durable.

39 000 enfants invités aux concerts et au cinéma



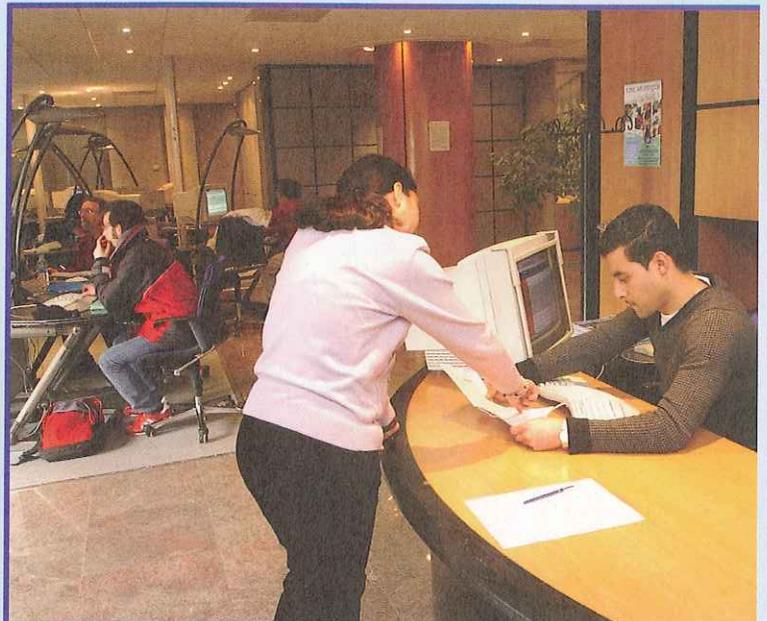
Montpellier Agglomération favorise l'accès du jeune public à la culture. Ainsi, en 2004, 15 000 enfants ont été transportés et ont assisté gratuitement à des concerts organisés par l'Orchestre National de Montpellier et 24 000 à des projections organisées dans le cadre du Festival du Cinéma Méditerranéen.

900 personnes handicapées transportées



Montpellier Agglomération soutient le GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques) qui met notamment à la disposition de ces personnes un service de transport 7 jours sur 7. L'année dernière, 900 habitants du territoire communautaire ont pu se déplacer librement grâce à ce transport adapté.

9 000 visiteurs à la Cyber Base



La Cyber Base de Montpellier Agglomération met l'outil internet gratuitement à la disposition des personnes à la recherche d'emploi et des créateurs d'activités. Elle propose également un site internet (www.cyberbase-montpellier.com) dédié aux projets professionnels qui a été visité par 61 000 personnes l'année dernière.



Les services de l'Agglo, c'est vous qui en parlez le mieux

“ J'AI PU CHANGER DE RÉSIDENCE

Raymonde de Montpellier, 50 ans, assistante maternelle
« Après 11 ans de location à la Paillade dans un immeuble d'une quarantaine d'années, nous devions changer de résidence. ACM nous a proposé un logement social neuf à Malbosc, un quartier en plein développement. Nous apprécions le confort des appartements, notamment au niveau de l'isolation, la présence d'espaces verts et le tramway à proximité qui est le moyen de transport de toute la famille pour se rendre en centre ville. » ”

“ LE TRAMWAY C'EST PLUS PRATIQUE

Pascale de Vendargues, 35 ans, agent administratif
« Je ne veux plus utiliser la voiture dans Montpellier. Le tramway est deux fois plus pratique. C'est rapide, agréable, sans stress et sans embouteillage. Je me gare au parking d'échanges d'Odysseum en attendant – il me tarde – celui de Jacou fin 2006. Quand mes deux enfants iront au collège à Montpellier, ils l'utiliseront aussi. » ”

“ NOUS AVONS PU RECRUTER...

Khaled de Montpellier, 42 ans, PDG de Budget Telecom
« Nous avons, dès la création de notre société, bénéficié des services que Montpellier Agglomération propose aux entreprises de l'Agglo. Un accompagnement, des locaux, une aide au recrutement... En 1999, nous avons démarré dans la pépinière Cap Alpha, puis nous sommes installés dans la Zone Franche de la Mosson où nous recrutons un quart de notre effectif. La Mission Locale des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier nous aide dans cette tâche difficile. Il nous propose des candidats correspondants aux profils recherchés qui s'intègrent parfaitement dans l'entreprise. Aujourd'hui nous sommes 28 salariés. » ”

“ MES ENFANTS PROFITENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DE QUALITÉ

Cathy de Saint Geniès des Mourgues, 42 ans, en recherche d'emploi dans l'informatique

« Mes trois enfants apprennent la musique au Conservatoire National de Région. Je les ai inscrits dès l'ouverture d'une antenne décentralisée à Castries. C'est une excellente opportunité pour s'éveiller à la musique, au chant chorale et découvrir toutes les familles d'instruments. Ces antennes situées à proximité des habitants de l'Agglo permettent à tous de profiter d'enseignements artistiques de qualité. » ”

“ DANS LES MÉDIATHÈQUES IL Y EN A POUR TOUTS LES GOÛTS

Renée de Lattes, 61 ans, commerçante à la retraite

« Je fréquente régulièrement la médiathèque Garcia-Lorca où j'emprunte surtout des essais et des biographies. Grâce à la mise en réseau sur internet de toutes les médiathèques de l'Agglo, je peux chercher et réserver des ouvrages dans d'autres établissements. Le mercredi, j'emmène parfois mes petits enfants dans l'espace consacré aux jeunes lecteurs. Ils adorent se balader dans les rayons pour choisir leurs livres. Je vais aussi de temps en temps profiter du grand choix de journaux et magazines qu'offre la médiathèque Emile-Zola. Il y en a vraiment pour tous les goûts ! » ”

“ JE CONSEILLE LA TÉLÉALARME À TOUTES LES PERSONNES AGÉES SEULES CHEZ ELLES

Claude de Montpellier, 76 ans, retraitée
« Un jour, en regardant la télévision, je suis restée d'un seul coup totalement paralysée. Comme je vis seule, j'ai attendu des heures avant qu'un voisin vienne me chercher. Si j'avais eu la téléalarme, j'aurais pu appeler tout de suite les pompiers et garder moins de séquelles. J'ai eu très peur. Après cet accident, la téléalarme a été la condition obligatoire à mon maintien à domicile. J'en suis très contente. C'est un système très efficace et rassurant. » ”

“ JE VAIS TROIS OU QUATRE FOIS PAR SEMAINE À LA PISCINE

Véronique de Montpellier, 40 ans, agent administratif

« Depuis trois ans, je me rends trois à quatre fois par semaine dans les piscines de l'Agglomération. Essentiellement la piscine Pitot, proche de mon lieu de travail, où je prends parfois des cours de natation. En été, je fréquente aussi le centre nautique Neptune et quand je suis en grande forme, le bassin olympique d'Antigone. L'Agglomération est bien équipée en piscines de toutes tailles. Ça permet de varier les plaisirs ! » ”

“ LES MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION SONT DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ TRÈS UTILES

Carmen de Juvignac, 66 ans, retraitée

« Je me rends régulièrement à la Maison de l'Agglomération de Pignan pour profiter des nombreux services rendus par l'Agglomération. Ces équipements de proximité sont très utiles. C'est là, par exemple, que je suis allée chercher gratuitement un composteur pour mon jardin ou que j'ai fait faire mon Pass'Agglo. J'utilise cette carte notamment pour accéder à la déchetterie et pour bénéficier de tarifs réduits. » ”

Cinq grands chantiers pour construire l'avenir

Yves-du-Manoir à Montpellier

Un complexe rugbyistique unique en France

Il sera prêt pour la Coupe du Monde d'octobre 2007. Le futur complexe de rugby Yves-du-Manoir permettra d'accueillir les plus grandes équipes en entraînement lors de cet événement. Situé dans le quartier de l'Ovalie, près du Grand M, cet équipement sportif comprendra un stade de 12 000 places extensibles à 15 000 ; un autre comptant 500 places de gradin et deux terrains d'entraînement. Sur ces 13 ha dédiés au ballon ovale prendront également place un centre de formation avec hébergement, une salle pour l'accueil des séminaires et un club house. Outre accueillir le club pro, ce projet d'avenir pour le rugby a aussi une vocation d'éducation et d'encadrement pour les jeunes de Montpellier Agglomération.

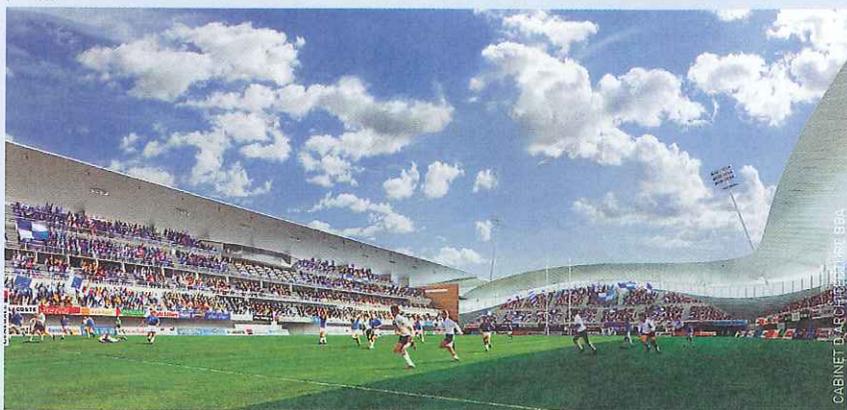


PHOTO : SOLAIGRO

Usine de méthanisation à Montpellier

Nos déchets valorisés au maximum

Lutte contre l'effet de serre, transformation des déchets en biogaz ou en compost utilisable en agriculture... L'usine de méthanisation qui ouvrira ses portes en 2007 dans la zone Garosud à Montpellier va non seulement permettre de valoriser le contenu de nos poubelles bleues (ou grises) mais aussi de réduire au maximum l'enfouissement des déchets ultimes. Cette usine représente le dernier maillon qu'il manquait à la filière Demeter (deuxième poubelle, Point Propreté, centre de tri...) pour recycler et valoriser ce qui peut l'être.

Françoise-Giroud à Castries

Septième médiathèque d'Agglomération

Plus de 30 000 habitants sont concernés par la réalisation de la médiathèque Françoise Giroud qui sera édifée à l'entrée de Castries. Et c'est d'un véritable pôle culturel et social dont pourra bénéficier ainsi l'est de l'Agglomération. Dans ce nouveau bâtiment de près de 1800 m², aux côtés de la médiathèque prendront place une antenne du Conservatoire national de musique, danse et art dramatique de Montpellier ; la Mission locale des jeunes de l'Agglomération de Montpellier ; la Maison de l'Agglomération et une salle modulable pouvant accueillir spectacles et conférences. Ouverture des lieux : printemps 2007.



Juignac-Montpellier-Lattes-Pérois

La ligne 3 du tramway à l'horizon 2010

Pour obtenir un maillage optimal du territoire de l'Agglomération en matière de transport en commun, le réseau de Montpellier Agglomération a été conçu dans une logique globale de 3 lignes de tramway complétées par le réseau de bus. La ligne 1 Mosson-Odysseum a été inaugurée en 2000 ; la deuxième ligne du tramway, qui reliera Saint Jean de Védas à Jacou, sera fin 2006 ; la troisième, destinée à desservir les communes de l'ouest en direction du sud, en est désormais au stade des études. Elle devrait entrer en service en 2010.

Aquarium Mare Nostrum, Odysseum à Montpellier

A la découverte des fonds marins

Avec l'aquarium Mare Nostrum, Odysseum se dote d'un nouvel équipement attractif, à la fois pédagogique et féérique. Le projet est conçu en quatre actes et dix scènes avec 24 bassins et plus de 100 espèces animales différentes pour parcourir des fonds sous-marins aux plages des lagons, de la Méditerranée au cercle polaire, en passant par la mer de Chine et la forêt tropicale. Un voyage possible dès la fin 2006.



CABINET D'ARCHITECTURE CHAUBANNE ET PARTNERS